

DMGD

Société de Commissariat aux Comptes

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Raphaël ALDIGIER
David NOBREGA
Stéphane VALANTIN
Eric PARISET
Vincent REY
Julien PAGES

N/Réf :

Objet :

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31.12.2019

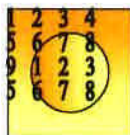
(01.01.2019 au 31.12.2019)

**MISSION LOCALE POUR LES JEUNES DU BASSIN
D'EMPLOI DE L'ARRONDISSEMENT DE BRIOUDE**

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DE 1901

Siège Social : Rue du 21 Juin 1944
43100 BRIOUDE

SIREN : 377 796 099 – COPE APE : 84.13Z
SIRET : 377 796 099 00010



DMGD

Société de Commissariat aux Comptes

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Raphaël ALDIGIER
David NOBREGA
Stéphane VALANTIN
Eric PARISET
Vincent REY
Julien PAGES

N/Réf :

Objet :

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31.12.2019

**MISSION LOCALE POUR LES JEUNES DU BASSIN
D'EMPLOI DE L'ARRONDISSEMENT DE BRIOUDE**

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DE 1901

Siège Social : rue du 21 Juin 1944
43100 BRIOUDE

SIREN : 377 796 099 – COPE APE : 84.13Z
SIRET : 377 796 099 00010

EXERCICE SOCIAL : du 01.01.2019 au 31.12.2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2019

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « **MISSION LOCALE POUR LES JEUNES DU BASSIN D'EMPLOI DE L'ARRONDISSEMENT DE BRIOUDE** », relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 25 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Evénements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe concernant la demande de dégrèvement URSSAF, dans le cadre des exonérations ZRR « zones rurales de revitalisation », au titre des exercices 2014 à 2017.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne :

- La correcte comptabilisation des subventions de fonctionnement,
- La correcte césure liée aux comptes de fonds dédiés, plus spécifiquement dans le cadre du dispositif « Garantie jeunes ».

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatif à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à LE PUY EN VELAY,
Le 02/07/2020

Pour la SARL D.M.G.D
Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Aldigier', with a stylized, cursive script.

Raphaël ALDIGIER
Commissaire aux Comptes
Co-gérant

ANNEXE : « Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes »

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



BILAN ACTIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 21/04/2020

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2019				31/12/2018	
	(12 mois)				(12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Concessions, brevets, droits similaires	5 451	5 346	105	0,02	198	0,04
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Autres immobilisations corporelles	56 714	52 190	4 523	0,89	6 276	1,24
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Autres immobilisations financières	557		557	0,11	557	0,11
TOTAL (I)	62 722	57 537	5 185	1,02	7 030	1,39
STOCKS ET EN COURS:						
Avances & acomptes versés sur commandes	366		366	0,07	208	0,04
Autres créances						
. Personnel	16		16	0,00		
. Organismes sociaux	81 294		81 294	16,03	81 551	16,10
. Autres	120 871		120 871	23,83	202 563	40,00
Disponibilités	297 801		297 801	58,71	185 513	36,63
Charges constatées d'avance	1 702		1 702	0,34	29 564	5,84
TOTAL (II)	502 051		502 051	98,98	499 399	98,61
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	564 773	57 537	507 236	100,00	506 430	100,00

DMGDSociété de Commissariats aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de RIOM

EXACT

Association MISSION LOCALE DE BRIOUDE
BILAN PASSIF

page 2

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros
 - Avec comptes substitués

Edité le 21/04/2020

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 350	0,27	1 350	0,27
Réserves	160 698	31,68	160 698	31,73
Report à nouveau	86 565	17,07	65 230	12,88
Résultat de l'exercice	2 671	0,53	21 335	4,21
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			827	0,16
TOTAL(I)	251 285	49,54	249 440	49,25
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	23 674	4,67	36 275	7,16
TOTAL (II)	23 674	4,67	36 275	7,16
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement	38 400	7,57	28 160	5,56
TOTAL(III)	38 400	7,57	28 160	5,56
DETTES				
Fournisseurs et comptes rattachés	81 075	15,98	74 755	14,76
Autres	58 548	11,54	56 108	11,08
Produits constatés d'avance	54 254	10,70	61 692	12,18
TOTAL(IV)	193 877	38,22	192 554	38,02
TOTAL PASSIF	507 236	100,00	506 430	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

DMGD

Société de Commissariats aux Comptes
 Membre de la Compagnie
 Régionale de RION

EXACT

Association MISSION LOCALE DE BRIOUDE
COMPTE DE RÉSULTAT

page 3

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 21/04/2020

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
PRODUITS D'EXPLOITATION:										
Montants nets produits d'expl.										
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:										
Subventions d'exploitation			586 011	93,67	592 845	94,48	-6 834	-1,14		
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			28 160	4,50			28 160	N/S		
Autres produits			903	0,14	26	0,00	877	N/S		
Transfert de charges			10 547	1,69	34 602	5,51	-24 055	-69,51		
Sous-total des autres produits d'exploitation			625 621	100,00	627 473	100,00	-1 852	-0,29		
Total des produits d'exploitation (I)			625 621	100,00	627 473	100,00	-1 852	-0,29		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
PRODUITS FINANCIERS:										
Autres intérêts et produits assimilés			444	0,07	72	0,01	372	516,67		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			125	0,02	130	0,02	-5	-3,84		
Total des produits financiers (III)			569	0,09	202	0,03	367	181,68		
PRODUITS EXCEPTIONNELS:										
Sur opérations de gestion			720	0,12			720	N/S		
Sur opérations en capital			827	0,13	978	0,16	-151	-15,43		
Reprises sur provisions et transferts de charges			36 275	5,80	24 529	3,91	11 746	47,89		
Total des produits exceptionnels (IV)			37 822	6,05	25 507	4,07	12 315	48,28		
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			664 012	106,14	653 182	104,10	10 830	1,66		
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT										
TOTAL GENERAL			664 012	106,14	653 182	104,10	10 830	1,66		
CHARGES D'EXPLOITATION:										
Autres achats non stockés			75 800	12,12	50 783	8,09	25 017	49,26		
Services extérieurs			46 949	7,50	42 430	6,76	4 519	10,65		
Autres services extérieurs			38 663	6,18	42 245	6,73	-3 582	-8,47		
Impôts, taxes et versements assimilés			22 696	3,63	13 249	2,11	9 447	71,30		
Salaires et traitements			316 568	50,60	319 511	50,92	-2 943	-0,91		
Charges sociales			80 197	12,82	88 827	14,16	-8 630	-9,71		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations										
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements			4 397	0,70	4 345	0,69	52	1,20		
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations					11 200	1,78	-11 200	-100,00		
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées			38 400	6,14	28 160	4,49	10 240	36,36		
Autres charges			9 929	1,59	4 799	0,76	5 130	106,90		
Total des charges d'exploitation (I)			633 598	101,28	605 549	96,51	28 049	4,48		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
CHARGES FINANCIERES:										
Total des charges financières (III)										
CHARGES EXCEPTIONNELLES:										
Sur opérations de gestion			4 068	0,65	816	0,13	3 252	398,53		
Sur opérations en capital					407	0,06	-407	-100,00		

DMGD

Société de Commissariats aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de RIOM

D M G D

Société de Commissariats aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de RCOM

EXACT

Association MISSION LOCALE DE BRIOUDE
COMPTE DE RÉSULTAT

page 4

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros
 - Avec comptes substitués

Edité le 21/04/2020

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	23 674	3,78	25 075	4,00	-1 401	-5,58
Total des charges exceptionnelles (IV)	27 742	4,43	26 298	4,19	1 444	5,49
 TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	661 341	106,71	631 847	100,70	29 494	4,67
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	2 671	0,43	21 335	3,40	-18 664	-87,47
TOTAL GENERAL	664 012	106,14	653 182	104,10	10 830	1,66
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
TOTAL						

D M G D

Société de Commissariats aux Comptes
 Membre de la Compagnie
 Régionale de RIOM

EXACT

Annexe

Association MISSION LOCALE DE BRIOUDE ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 Aux comptes annuels présentée en EUROS
- Avec comptes substitués

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 507 236 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 2 671,19 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 21/04/2020 par les dirigeants.

1 - Evénements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

- Le dégrèvement des cotisations URSSAF d'un montant de 110 573 euros au titre des exercices 2014 à 2017 seront remboursés en partie. 29 508 ont en effet seront remboursés le 14/01/2020, ainsi que 64 969 le 25/02/2020, soit un montant total de 94 477 . Il restera donc à percevoir 16 096

Pour rappel, l'URSSAF avait refusé ce remboursement pretextant que le rescrit fiscal a été réalisé postérieurement à cette période. Un contentieux était en cours pour réclamer le remboursement de ce dégrèvement, auprès de la commission mixte. Les chances d'obtenir ce remboursement étaient importantes, puisque plusieurs missions locales l'avaient déjà perçu suite à des actions en justice de même nature.

Les honoraires du Cabinet CTR (conditionnés au remboursement de ce dégrèvement) seront réglés une fois le solde à percevoir (16 096) encaissé.

- La provision pour risque de 11 200 euros correspondant à la subvention "Garantie Jeunes" de la DIRECTTE a été reprise. De même pour la dotation en fonds dédiés de 28 160 . Une perte a été comptabilisée pour cette même subvention en 654400, pour 9 600 . Parallèlement, 38 400 ont été versés en anticipation de l'arrêt du dispositif. Nous ne pouvons déterminer cette date d'arrêt. Ce versement a fait l'objet d'une dotation en fonds dédiés en totalité puisque cette subvention ne sera en effet utilisée que l'exercice suivant l'arrêt du dispositif.

- Une perte d'un montant de 327 a été comptabilisée dans le compte 654400, au titre du manque à percevoir pour la subvention AMILaura ARS.

DMGD

Société de Commissariats aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de RIOM

**Association MISSION LOCALE DE BRIOUDE
ANNEXE ASSOCIATION**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS
- Avec comptes substitués

2 - Principes, règles et méthodes comptables

2.1 - Méthode générale

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, et n° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euros.

2.2 - Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.2.1 - Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

DMGD

Société de Commissariats aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de RIOm

Association MISSION LOCALE DE BRIOUDE
ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS
 - Avec comptes substitués

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.2.2 - Amortissements et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation. Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif. Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	1 an
Agencements, aménagements des terrains	10 ans
Matériel de bureau et informatique	5 ans
Mobilier	10 ans

2.2.3 - Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.2.4 - Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

D M G D

Société de Commissariats aux Comptes
 Membre de la Compagnie
 Régionale de RIOM

Association MISSION LOCALE DE BRIOUDE
ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS
- Avec comptes substitués

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.2.5 - Indemnités de fin de carrière :

L'association a décidé de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes. Le mode de calcul est indiqué ci-après.

A la clôture de l'exercice, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 23 674 euros.

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

- o Année de calcul : 2019
- o Taux d'actualisation : 1.5 %
- o Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis
- o Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié.
- o Convention collective : Indemnité légale (loi de mensualisation du 19 janvier 1978)
- o Table de mortalité : TV 88/90

En ce qui concerne les paramètres des catégories, ont été retenus :

- Age de départ prévu (sauf dérogation individuelle)
 - o 65 ans pour la catégorie : Cadres
 - o 65 ans pour la catégorie : Non cadres
- Progression de salaires
 - o 2% Constant pour la catégorie : Cadres
 - o 2% Constant pour la catégorie : Non cadres
- Taux de rotation
 - o 1 % constant pour la catégorie : Cadres
 - o 1 % constant pour la catégorie : Non cadres
- Taux de charges sociales patronales
 - o 45 % pour la catégorie : Cadres
 - o 45 % pour la catégorie : Non cadres

DMGD

Société de Commissariats aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de RIOM

Association MISSION LOCALE DE BRIOUDE
ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

- Avec comptes substitués

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Immobilisations :**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	5 451			5 451
Immobilisations corporelles	54 162	2 551		56 714
Immobilisations financières	557			557
TOTAL	60 170	2 551		62 722

3.2 - Amortissements :

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles	5 253	93		5 346
Terrains				
Constructions				
sur sol propres				
sur sol d'autrui				
inst. gén., agencmt				
Install. tech., matériel, outill. industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Install. générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	31 392	2 856		34 248
Emballage récupérables et divers	16 494	1 448		17 942
TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I+II+III)				

3.3 - Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions / financements	
Autres produits à recevoir	202 032
TOTAL	202 032

DMGD
 Société de Commissariats aux Comptes
 Membre de la Compagnie
 Régionale de RIOM

Association MISSION LOCALE DE BRIOUDE
ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS
- Avec comptes substitués

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

D M G D

Société de Commissariats aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de RCOM

Association MISSION LOCALE DE BRIOUDE
ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

 Aux comptes annuels présentée en EUROS
 - Avec comptes substitués

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF
4.1 - Fonds associatifs

Postes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds associatifs sans droit de reprise:				
Valeur du patrimoine intégré				
Fonds statutaires	1 350			1 350
Apport sans droit de reprise				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme (1)				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves:				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves (2)	160 698			160 698
SOUS TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I)	162 048			162 048
Fonds associatifs avec droit de reprise:				
Apport avec droit de reprise				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés assortis d'une obligation ou d'une condition				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Résultat sous contrôle de tiers financeurs				
Subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables	827		827	
Provisions réglementées	25 075	23 674	25 075	23 674
Droits des propriétaires (Commodat)				
SOUS TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (II)	25 902	23 674	25 902	23 674
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I+II)	187 950	23 674	25 902	185 722

(1) Préciser que la ou les subventions sont maintenues au passif car il s'agit d'un bien renouvelable par l'association

(2) Dont réserve pour projet associatif

D M G D

 Société de Commissariats aux Comptes
 Membre de la Compagnie
 Régionale de RIOIM

Association MISSION LOCALE DE BRIOUDE
ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

- Avec comptes substitués

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**4.2 - Report à nouveau avant répartition du résultat**

Nature du report à nouveau	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées - à l'exercice		
- aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		85 565
SOLDE		85 565

4.3 - Analyse des fonds dédiés

Nature des fonds	A l'ouverture	Aug. Engag. à réaliser s/ subv Attribuées	Diminutions fonds dédiés util. au cours de l'exercice	A la clôture	Dont part non mouvementée depuis au - 2 ans
Subvention Garantie Jeunes \arrêt dispos	28 160	38 400	28 160	38 400	
TOTAL	28 160	38 400	28 160	38 400	

D M C C
 Société de Commissaires aux Comptes
 Membre de la Compagnie
 Régionale de RIOM

Association MISSION LOCALE DE BRIOUDE
ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

 Aux comptes annuels présentée en EUROS
 - Avec comptes substitués
4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**4.4 - Provisions pour risques et charges**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pensions et obligations similaires	25 075	23 674	25 075	23 674
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	39 360	38 400	39 360	38 400
TOTAL II	64 435	62 074	64 435	62 074
TOTAL GENERAL (I+II)	64 435	62 074	64 435	62 074
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation		38 400	28 160	
- financières				
- exceptionnelles		23 674	36 275	

4.5 - Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	81 075	81 075		
Dettes fiscales & sociales	58 548	58 548		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	54 254	54 254		
TOTAL	193 877	193 877		

4.6 - Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établis. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	10 529
Dettes fiscales & sociales	51 359
Autres dettes	
TOTAL	61 888

DMGD
 Société de Commissariat aux Comptes
 Membre de la Compagnie
 Régionale des C.A.P.

Association MISSION LOCALE DE BRIOUDE
ANNEXE ASSOCIATION
Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 Aux comptes annuels présentée en EUROS
- Avec comptes substitués

5 - Notes sur le compte de résultat

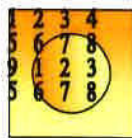
Association MISSION LOCALE DE BRIOUDE
ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS
- Avec comptes substitués

6 - Autres informations

D M G D
Société de Commissariats aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de S.O.I.



DMGD

Société de Commissariat aux Comptes

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Raphaël ALDIGIER
David NOBREGA
Stéphane VALANTIN
Eric PARISSET
Vincent REY
Julien PAGES

N/Réf :

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Objet :

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

**MISSION LOCALE POUR LES JEUNES DU BASSIN
D'EMPLOI DE L'ARRONDISSEMENT DE BRIOUDE**

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DE 1901

**Siège Social : rue du 21 Juin 1944
43100 BRIOUDE**

**SIREN : 377 796 099 – COPE APE : 84.13Z
SIRET : 377 796 099 00010**

EXERCICE SOCIAL : du 01.01.2019 au 31.12.2019

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019

Aux membres de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R.612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L.612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

1 / Avec la Communauté de Commune Brioude Sud Auvergne :

Personnes concernées : Madame Monique VIDAL, Messieurs Jean-Jacques FAUCHER, Cyrille SARRIAS, Didier SOULIER, Gaston FARGET, personnes élues de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne, désignés par le Conseil Communautaire et administrateurs de l'association ;

Nature et objet : Un partenariat est défini via une convention d'objectifs entre la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne et l'Association, dans le cadre des compétences de la-dite Communauté de communes. Lors de sa séance du 15 avril 2019, le conseil communautaire a fixé la subvention pour l'année 2019 à 41 326€ ;

Modalités : Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la subvention d'exploitation figurant dans les livres de l'association s'élève à 41 326€.



2 / Avec la Communauté de Commune des Rives du Haut Allier :

Personnes concernées : Mesdames Marie-Christine DELABRE, Chantal LEGENDRE, personnes élues de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier, désignées par le Conseil Communautaire et administratrices de l'association ;

Nature et objet : Lors de sa séance du 12 mars 2019, le conseil communautaire a fixé la subvention pour l'année 2019 à 13 305€ ;

Modalités : Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la subvention d'exploitation figurant dans les livres de l'association s'élève à 13 305€.

3 / Avec la Communauté de Commune Auzon Communauté :

Personnes concernées : Madame Nicole CHASSIN, personne élue de la Communauté de Communes Auzon Communauté, désignée par le Conseil Communautaire et administratrice de l'association ;

Nature et objet : Lors de sa séance du 28 mars 2019, le conseil communautaire a fixé la subvention pour l'année 2019 à 9 970€ ;

Modalités : Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la subvention d'exploitation figurant dans les livres de l'association s'élève à 9 970€.

4 / Avec la Région Auvergne Rhône-Alpes :

Personnes concernées : Monsieur Jean-Pierre VIGIER, personne élue au Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, désigné par le Conseil Régional et administrateur de l'association ;

Nature et objet : Lors de sa séance du 11 mars 2019, le Conseil Régional a fixé la subvention de fonctionnement pour l'année 2019 à 70 703€ ;

Modalités : au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la subvention d'exploitation figurant dans les livres de l'association s'élève à 70 703€.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

Nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.



1 / Avec la Communauté de Commune Brioude Sud Auvergne :

Personnes concernées : Madame Monique VIDAL, Messieurs Jean-Jacques FAUCHER, Cyrille SARRIAS, Didier SOULIER, Gaston FARGET, personnes élues de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne, désignés par le Conseil Communautaire et administrateurs de l'association ;

- LOCAUX : les loyers facturés par la Communauté de Communes à l'association, concernant la mise à disposition des locaux situés, rue du 21 juin 1944, se sont élevés à 10 694€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, les charges locatives afférentes se sont élevées à 5 958€ sur cette période.
- MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL : le montant refacturé à l'€ l'€ à la Communauté de communes, dans le cadre de la mise à disposition de la psychologue salariée de l'association, s'est élevé à 9 324€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Fait à LE PUY EN VELAY
Le 02/07/2020

Pour la SARL D.M.G.D.
Commissaire aux Comptes



Raphaël ALDIGIER
Commissaire aux Comptes
Co-gérant



Expertise comptable
Audit
Conseil

Association MISSION LOCALE DE BRIOUDE

RUE DU 21 JUIN 1944
BP 123
43100 BRIOUDE



Liasse fiscale

ÉTATS FINANCIERS
au 31/12/2019

7 rue Beau de Rochas
63110 BEAUMONT

Téléphone : 04 73 19 56 78
Télécopie : 04 73 19 56 88
Courriel : contact@exact.online

Site Internet : www.exact.online

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région Auvergne
Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie régionale de Riom
Successeur des cabinets André EYRAUD et Didier-André HEDIEU

S.A.R.L. au capital de 400 000 € - R.C.S. Clermont-Ferrand B 419 338 249
SIRET 419 338 249 00024 - APE 6920Z - Identifiant TVA FR31419338249

Sommaire

Bilan et compte de résultat Association	2
Annexe	9



MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise Association MISSION LOCALE DE BRIOUDE pour l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 19 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	507 235,91 Euros
total des ressources	586 011 Euros
résultat net comptable (excédent)	2 671,19 Euros

*Fait à BEAUMONT
Le 21/04/2020*

Signature de l'Expert Comptable

Cabinet EXACT

Bilan et compte de résultat Association

Association MISSION LOCALE DE BRIOUDÉ

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

- Avec comptes substitués

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Concessions, brevets, droits similaires	5 451	5 346	105	0,02	198	0,04
20500000 Logiciels	5 451		5 451	1,07	5 451	1,08
28050000 Amortissements logiciels		5 346	-5 346	-1,04	-5 253	-1,03
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Autres immobilisations corporelles	56 714	52 190	4 523	0,89	6 276	1,24
21830000 Matériel de bureau & informatique	37 239		37 239	7,34	34 687	6,85
21840000 Mobilier	19 475		19 475	3,84	19 475	3,85
28183000 Amortissements matériel de bureau & informatique		34 249	-34 249	-6,74	-31 392	-6,19
28184000 Amortissements mobilier		17 942	-17 942	-3,53	-16 494	-3,25
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Autres immobilisations financières	557		557	0,11	557	0,11
27500000 Dépôts et cautionnements versés	557		557	0,11	557	0,11
TOTAL (I)	62 722	57 537	5 185	1,02	7 030	1,39
STOCKS ET EN COURS:						
Avances & acomptes versés sur commandes	366		366	0,07	208	0,04
40910000 Fournisseurs - Acomptes	366		366	0,07	208	0,04
Autres créances						
. Personnel	16		16	0,00		
42100000 Personnel - Rémunérations dues	16		16	0,00		
. Organismes sociaux	81 294		81 294	16,03	81 551	16,10
43100000 URSSAF	133		133	0,03		
43870000 Régularisation URSSAF ZRR (cab	81 161		81 161	16,00	81 551	16,10
. Autres	120 871		120 871	23,83	202 563	40,00
40980000 Fournisseurs - Avoirs recevoir	1 728		1 728	0,34		
44870000 Etat - Produits à recevoir	800		800	0,16		
46870200 Produits à recevoir - Divers	8 423		8 423	1,66	8 056	1,59
46870400 Produits à recevoir - Subventions 2017	9 796		9 796	1,93	15 328	3,03
46870500 Produits à recevoir - Subventions 2018					146 504	28,93
46870800 Produits à recevoir - Subventions 2019	66 471		66 471	13,10	32 675	6,45
46870900 SUB 2020 A PERCEVOIR	13 053		13 053	2,57		
46871000 SUB 2021 A PERCEVOIR	20 600		20 600	4,06		
Disponibilités	297 801		297 801	58,71	185 513	36,63
51205000 Crédit Mutuel	71 523		71 523	14,10	162 333	32,05
51206000 Crédit Mutuel - Aides jeunes	3 363		3 363	0,66	1 454	0,29
51207000 Crédit Mutuel - Livret Bleu	222 826		222 826	43,93	21 670	4,28
53000000 Caisse	89		89	0,02	56	0,01
Charges constatées d'avance	1 702		1 702	0,34	29 564	5,84
48600000 Charges constatées d'avance	1 702		1 702	0,34	29 564	5,84
TOTAL (II)	502 051		502 051	98,98	499 399	98,61
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	564 773	57 537	507 236	100,00	506 430	100,00

Association MISSION LOCALE DE BRIOUDE**BILAN PASSIF**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

- Avec comptes substitués

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 350	0,27	1 350	0,27
10200000 Fonds associatif	1 350	0,27	1 350	0,27
Réserves	160 698	31,68	160 698	31,73
10688100 Autres réserves CP	36 773	7,25	36 773	7,26
10688200 Autres réserves fonds de roulement	123 925	24,43	123 925	24,47
Report à nouveau	86 565	17,07	65 230	12,88
11000000 RAN créditeur	86 565	17,07	65 230	12,88
Résultat de l'exercice	2 671	0,53	21 335	4,21
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			827	0,16
13120000 Subvention investissement n° 2			3 750	0,74
13121000 Subvention investissement n° 1			16 680	3,29
13912000 Amortissement subvention investissement n° 2			-3 750	-0,73
13912100 Amortissement subvention investissement n° 1			-15 854	-3,12
TOTAL(I)	251 285	49,54	249 440	49,25
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
15180000 Autres provisions pour risques	23 674	4,67	36 275	7,16
15300000 Provision IDR	23 674	4,67	11 200	2,21
			25 075	4,95
TOTAL (II)	23 674	4,67	36 275	7,16
FONDS DEDIEES				
. Sur subventions de fonctionnement	38 400	7,57	28 160	5,56
19400100 Fonds dédiés Garantie Jeunes	38 400	7,57	28 160	5,56
TOTAL(III)	38 400	7,57	28 160	5,56
DETTES				
Fournisseurs et comptes rattachés	81 075	15,98	74 755	14,76
40100000 Fournisseurs	70 546	13,91	6 891	1,36
40810000 Fournisseurs - Factures non parvenues	10 529	2,08	67 864	13,40
Autres	58 548	11,54	56 108	11,08
42700000 Personnel - oppositions			375	0,07
42820000 Dettes provisionnées pour congés à payer	27 692	5,46	27 398	5,41
42830000 Prime Macron			11 000	2,17
43100000 URSSAF			70	0,01
43720000 Quatrem Malakoff mutuelle	2 107	0,42	1 960	0,39
43740000 IRCANTEC retraite	1 631	0,32	1 732	0,34
43741000 MALAKOFF RETRAITE TG	178	0,04		
43745600 Humanis prévoyance	2 286	0,45	2 161	0,43
43770000 CNP assureur	454	0,09	431	0,09
43820000 Charges sociales sur congés à payer	10 955	2,16	10 959	2,16
43860000 Autres charges à payer	11	0,00	22	0,00
44210000 Etat - Prélèvement à la source	534	0,11		
44860000 Etat - autres charges à payer	12 701	2,50		
Produits constatés d'avance	54 254	10,70	61 692	12,18
48700000 Produits constatés d'avance	54 254	10,70	61 692	12,18
TOTAL(IV)	193 877	38,22	192 554	38,02

Association MISSION LOCALE DE BRIOUDE

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

DÉTAILLÉ Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)
---------------	---	---

TOTAL PASSIF	507 236	100,00	506 430	100,00
---------------------	----------------	--------	----------------	--------

ENGAGEMENTS REÇUS

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents
- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

ENGAGEMENTS DONNÉS

Association MISSION LOCALE DE BRIOUDE
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

- Avec comptes substitués

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Montants nets produits d'expl.									
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Subventions d'exploitation			586 011	93,67	592 845	94,48	-6 834	-1,14	
74110000 Subvention Etat - Convention Pluriannuelle d'Objectifs			209 716	33,52	170 244	27,13	39 472	23,19	
74111000 Subvention Région - Contrat d'objectifs			70 703	11,30	68 688	10,95	2 015	2,93	
74111800 Subvention FSE - Garantie Jeunes					14 903	2,38	-14 903	-100,00	
74111810 Subvention FSE - Garantie Jeunes 2018					96 000	15,30	-96 000	-100,00	
74111820 SUB EXCEPTIONNELLE GJ			38 400	6,14			38 400	N/S	
74111900 SUB C. REG 2018 N°AV0015341			39 470	6,31	59 114	9,42	-19 644	-33,22	
74113100 SUB PJJ PREVENT° DELINQUANCE			500	0,08			500	N/S	
74113200 Subvention Etat - parrainage			3 050	0,49	3 050	0,49		0,00	
74113300 Subvention ARS - suivi psychologique			13 244	2,12	13 669	2,18	-425	-3,10	
74113400 Subvention Pref. mettre son insertion			1 000	0,16	1 200	0,19	-200	-16,66	
74113500 Subvention C.R IOD jeunes décrocheurs			8 933	1,43	4 467	0,71	4 466	99,98	
74113510 SUB CREG IOD N°2 JEUNES DECROC			4 467	0,71			4 467	N/S	
74113520 SUB C. RÉGION DÉCOUVERTE EMPLOI MLY			3 740	0,60			3 740	N/S	
74113600 Subvention DIRECCTE emploi 3.0 - ML 43			52 759	8,43	26 379	4,20	26 380	100,00	
74113800 SUB DIRECCTE PIC INVISIBLES			4 120	0,66			4 120	N/S	
74121000 Subvention Région - aide mobilité et santé					11 683	1,86	-11 683	-100,00	
74123000 Subvention Département - collectivités locales			21 691	3,47	17 352	2,77	4 339	25,01	
74123100 Subvention C. Com - Auzon			9 970	1,59	10 000	1,59	-30	-0,29	
74123200 Subvention C. Com - Brioude			41 326	6,61	41 326	6,59		0,00	
74123300 Subvention C. Com - Rives Allier			13 305	2,13	10 303	1,64	3 002	29,14	
74124100 Subvention C. Com - Brioude petite pause			9 324	1,49	9 502	1,51	-178	-1,86	
74213300 Subvention Département - régie d'avance et déclin			5 720	0,91	2 500	0,40	3 220	128,80	
74219000 Subvention Etat - Pôle Emploi			27 146	4,34	27 215	4,34	-69	-0,24	
74243000 Subvention Département - declin emploi job d'urgence			7 428	1,19	5 250	0,84	2 178	41,49	
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			28 160	4,50			28 160	N/S	
78940000 REPRISE FONDS DEDIES			28 160	4,50			28 160	N/S	
Autres produits			903	0,14	26	0,00	877	N/S	
75810000 Produits divers de gestion			903	0,14	26	0,00	877	N/S	
Transfert de charges			10 547	1,69	34 602	5,51	-24 055	-69,51	
79120000 Transferts de charges d'exploitation			580	0,09	50	0,01	530	N/S	
79161000 Remboursement uniformation			9 456	1,51	9 747	1,55	-291	-2,98	
79161100 Remboursement asp cui					4 608	0,73	-4 608	-100,00	
79164100 Remboursement IJ CPAM					16 027	2,55	-16 027	-100,00	
79164400 Remboursement IJ Humanis			510	0,08	4 170	0,66	-3 660	-87,76	
Sous-total des autres produits d'exploitation			625 621	100,00	627 473	100,00	-1 852	-0,29	
Total des produits d'exploitation (I)			625 621	100,00	627 473	100,00	-1 852	-0,29	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
PRODUITS FINANCIERS:									
Autres intérêts et produits assimilés			444	0,07	72	0,01	372	516,67	
76810000 Intérêts livret bleu			444	0,07	72	0,01	372	516,67	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			125	0,02	130	0,02	-5	-3,84	
79646000 Remboursement avance pret jeunes			125	0,02	130	0,02	-5	-3,84	

Association MISSION LOCALE DE BRIOUDE
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

- Avec comptes substitués

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Total des produits financiers (III)	569	202	367	181,68
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion	720		720	N/S
77200000 Produits sur exercices antérieurs	720		720	N/S
Sur opérations en capital	827	978	-151	-15,43
77700000 Quote-part des subventions virée au résultat de l'exercice	827	978	-151	-15,43
Reprises sur provisions et transferts de charges	36 275	24 529	11 746	47,89
78750000 Reprise sur provisions exceptionnelles (IDR)	36 275	24 529	11 746	47,89
Total des produits exceptionnels (IV)	37 822	25 507	12 315	48,28
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)	664 012	653 182	10 830	1,66
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT				
TOTAL GENERAL	664 012	653 182	10 830	1,66
CHARGES D'EXPLOITATION:				
Autres achats non stockés	75 800	50 783	25 017	49,26
60433100 Avance prêt jeunes	125	130	-5	-3,84
60433200 Aide régie d'avance	5 721	2 499	3 222	128,93
60434000 Aide mobilité et santé		11 683	-11 683	-100,00
60436000 Declic emploi-job d'urgence	7 440	5 345	2 095	39,20
60436400 FSE CAP IEJ	1 210	2 179	-969	-44,46
60439000 FSE garantie jeunes	6 857	6 148	709	11,53
60440000 Action - arbre de noël	839	980	-141	-14,38
60441000 DIRECCTE - ACTION 3.0	1 145	1 199	-54	-4,49
60450000 Greta 43 - Reversement Sub. 3.0	15 295	4 655	10 640	228,57
60450100 ML Puy - Reversement Sub. 3.0	16 049	4 885	11 164	228,54
60450200 Yssing - Reversement Sub. 3.0	14 068	4 282	9 786	228,54
60610000 Eau/EDF/GDF	1 869	1 325	544	41,06
60611000 Carburants	1 830	2 053	-223	-10,85
60630000 Fournitures d'entretien et de petit équipement	304	533	-229	-42,95
60631000 ATELIERS CREATIFS	72		72	N/S
60640000 Fournitures administratives	2 101	1 435	666	46,41
60642000 Frais duplication copieur	874	1 452	-578	-39,80
Services extérieurs	46 949	42 430	4 519	10,65
61300000 Loyer siège Mission locale	10 694	10 515	179	1,70
61310000 Location salle extérieure	2 400	850	1 550	182,35
61320000 Loyer Annexe garantie jeunes		975	-975	-100,00
61350000 Location véhicule service	7 341	7 295	46	0,63
61351000 Location copieur GRENKE	1 800	480	1 320	275,00
61351200 Location machine à affranchir	96	98	-2	-2,03
61352000 Location boîte postale	179	150	29	19,33
61353000 Location téléphone	1 456	2 276	-820	-36,02
61400000 Charges locatives siège Mission locale	5 958	6 094	-136	-2,22
61411000 Charges locatives Annexe garantie jeunes		510	-510	-100,00
61520000 ENTREPRIEN REPARAT* SUR IMMOBI	737		737	N/S
61550000 Entretien et réparations/véhicule service	540		540	N/S
61560000 Maintenance	1 646	1 816	-170	-9,35
61600000 Assurance MAIF	2 568	2 325	243	10,45
61620000 Assurance véhicule service	1 148	1 570	-422	-26,87
61810000 Documentation générale	71	360	-289	-80,27
61840000 Utilisateurs I-Milo (12 accès)	3 914	3 479	435	12,50
61850000 Frais de formation (structure)	588	949	-361	-38,03
61850100 Frais de formation (uniformation)	5 813	2 689	3 124	116,18
Autres services extérieurs	38 663	42 245	-3 582	-8,47
62260000 Honoraires	9 528	9 772	-244	-2,49
62261000 Autres honoraires (cabinet CTR)	8 750	12 088	-3 338	-27,60
62270000 Frais d'actes et de contentieux	50	50	0,00	0,00
62280000 Divers		2 070	-2 070	-100,00
62310000 Publicité	1 703	523	1 180	225,62

Association MISSION LOCALE DE BRIOUDE

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

- Avec comptes substitués

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
62340000 Cadeaux client			190	0,03	-190	-100,00
62500000 Voyages et déplacements (IK salariés)	6 088	0,97	6 559	1,05	-471	-7,17
62510000 Autres frais de déplacements (frais de formation)	1 008	0,16	865	0,14	143	16,53
62560000 Missions (frais de formation)	1 594	0,25			1 594	N/S
62570000 Réceptions (réunion forum, AG...)	1 524	0,24	427	0,07	1 097	256,91
62600000 la Poste	3 493	0,56	3 109	0,50	384	12,35
62602000 Téléphone	3 014	0,48	4 492	0,72	-1 478	-32,89
62610000 Hébergement Internet			156	0,02	-156	-100,00
62700000 Frais bancaires	280	0,04	166	0,03	114	68,67
62810000 Cotisations	1 631	0,26	1 779	0,28	-148	-8,31
Impôts, taxes et versements assimilés	22 696	3,63	13 249	2,11	9 447	71,30
63110000 Taxes sur les salaires	8 570	1,37	5 172	0,82	3 398	65,70
63380000 Autres taxes (apurement unification)	14 126	2,26	8 077	1,29	6 049	74,89
Salaires et traitements	316 568	50,60	319 511	50,92	-2 943	-0,91
64110000 Salaires bruts	302 704	48,38	294 851	46,99	7 853	2,66
64120000 Congés payés	294	0,05	-36	-0,00	330	916,67
64130000 Primes	50	0,01			50	N/S
64131000 Prime Macron 12/18			11 000	1,75	-11 000	-100,00
64140000 Indemnités et avantages divers	13 520	2,16	13 696	2,18	-176	-1,28
Charges sociales	80 197	12,82	88 827	14,16	-8 630	-9,71
64510000 Cotisations patronales URSSAF	49 289	7,88	57 146	9,11	-7 857	-13,74
64510100 Cotisations patronales URSSAF pmsmp (taux at insertion)	267	0,04	258	0,04	9	3,49
64521000 Cotisations patronales mutuelle quatrem malakoff	4 059	0,65	3 847	0,61	212	5,51
64530000 Cotisations patronales retraite ircantec	11 515	1,84	12 760	2,03	-1 245	-9,75
64532000 Cotisations patronales assureur cnp (article 83)	3 194	0,51	3 107	0,50	87	2,80
64534000 Cotisations patronales prévoyance humanis	6 283	1,00	6 224	0,99	59	0,95
64582000 Charges sociales sur congés à payer	-4	0,00	98	0,02	-102	-104,07
64710000 Chèques cadeaux personnel	1 800	0,29	1 650	0,26	150	9,09
64720000 Comité d'entreprise	2 619	0,42	2 593	0,41	26	1,00
64750000 Medecine du travail	1 175	0,19	1 145	0,18	30	2,62
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	4 397	0,70	4 345	0,69	52	1,20
68111000 Dotations aux amortissements/immobilisations incorporelles	93	0,01	81	0,01	12	14,81
68112000 Dotations aux amortissements/immobilisations corporelles	4 304	0,69	4 263	0,68	41	0,96
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations			11 200	1,78	-11 200	-100,00
68174000 Dotations aux provisions pour dépréciation des créances			11 200	1,78	-11 200	-100,00
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées	38 400	6,14	28 160	4,49	10 240	36,36
68940000 Engagements à réaliser sur subventions attribuées	38 400	6,14	28 160	4,49	10 240	36,36
Autres charges	9 929	1,59	4 799	0,76	5 130	106,90
65440000 Pertes sur créances antérieures	9 927	1,59	4 799	0,76	5 128	106,86
65880000 Charges diverses de gestion courante	2	0,00			2	N/S
Total des charges d'exploitation (I)	633 598	101,28	605 549	96,51	28 049	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
CHARGES FINANCIERES:						
Total des charges financières (III)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	4 068	0,65	816	0,13	3 252	398,53
67120000 Pénalités et amendes			816	0,13	-816	-100,00
67200000 Charges sur exercices antérieurs	4 068	0,65			4 068	N/S
Sur opérations en capital			407	0,06	-407	-100,00
67520000 Valeur Nette Comptable des immobilisations corporelles			407	0,06	-407	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	23 674	3,78	25 075	4,00	-1 401	-5,58
68750000 Dotations aux provisions exceptionnelles (IDR)	23 674	3,78	25 075	4,00	-1 401	-5,58
Total des charges exceptionnelles (IV)	27 742	4,43	26 298	4,19	1 444	5,49

Association MISSION LOCALE DE BRIOUDE
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

- Avec comptes substitués

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
-------------------------------------	---	--	---	--	-----------------------------------	---

TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	661 341	105,71	631 847	100,70	29 494	4,67
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	2 671	0,43	21 335	3,40	-18 664	-87,47
TOTAL GENERAL	664 012	106,14	653 182	104,10	10 830	1,66

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
TOTAL						

Annexe

Association MISSION LOCALE DE BRIOUDE ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS
- Avec comptes substitués

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 507 236 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 2 671,19 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 21/04/2020 par les dirigeants.

1 - Evénements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

- Le dégrèvement des cotisations URSSAF d'un montant de 110 573 euros au titre des exercices 2014 à 2017 seront remboursés en partie. 29 508 ont en effet seront remboursés le 14/01/2020, ainsi que 64 969 le 25/02/2020, soit un montant total de 94 477 . Il restera donc à percevoir 16 096 .

Pour rappel, l'URSSAF avait refusé ce remboursement pretextant que le rescrit fiscal a été réalisé postérieurement à cette période. Un contentieux était en cours pour réclamer le remboursement de ce dégrèvement, auprès de la commission mixte. Les chances d'obtenir ce remboursement étaient importantes, puisque plusieurs missions locales l'avaient déjà perçu suite à des actions en justice de même nature.

Les honoraires du Cabinet CTR (conditionnés au remboursement de ce dégrèvement) seront réglés une fois le solde à percevoir (16 096) encaissé.

- La provision pour risque de 11 200 euros correspondant à la subvention "Garantie Jeunes" de la DIRECTTE a été reprise. De même pour la dotation en fonds dédiés de 28 160 . Une perte a été comptabilisée pour cette même subvention en 654400, pour 9 600 . Parallèlement, 38 400 ont été versés en anticipation de l'arrêt du dispositif. Nous ne pouvons déterminer cette date d'arrêt. Ce versement a fait l'objet d'une dotation en fonds dédiés en totalité puisque cette subvention ne sera en effet utilisée que l'exercice suivant l'arrêt du dispositif.

- Une perte d'un montant de 327 a été comptabilisée dans le compte 654400, au titre du manque à percevoir pour la subvention AMILAUARA ARS.

Association MISSION LOCALE DE BRIOUDE
ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS
- Avec comptes substitués

2 - Principes, règles et méthodes comptables

2.1 - Méthode générale

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, et n° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euros.

2.2 - Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.2.1 - Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Association MISSION LOCALE DE BRIOUDE
ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS
 - Avec comptes substitués

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.2.2 - Amortissements et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation. Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif. Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	1 an
Agencements, aménagements des terrains	10 ans
Matériel de bureau et informatique	5 ans
Mobilier	10 ans

2.2.3 - Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.2.4 - Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Association MISSION LOCALE DE BRIOUDE
ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

- Avec comptes substitués

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.2.5 - Indemnités de fin de carrière :

L'association a décidé de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes. Le mode de calcul est indiqué ci-après.

A la clôture de l'exercice, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 23 674 euros.

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

o Année de calcul : 2019

o Taux d'actualisation : 1.5 %

o Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis

o Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié.

o Convention collective : Indemnité légale (loi de mensualisation du 19 janvier 1978)

o Table de mortalité : TV 88/90

En ce qui concerne les paramètres des catégories, ont été retenus :

- Age de départ prévu (sauf dérogation individuelle)

o 65 ans pour la catégorie : Cadres

o 65 ans pour la catégorie : Non cadres

- Progression de salaires

o 2% Constant pour la catégorie : Cadres

o 2% Constant pour la catégorie : Non cadres

- Taux de rotation

o 1 % constant pour la catégorie : Cadres

o 1 % constant pour la catégorie : Non cadres

- Taux de charges sociales patronales

o 45 % pour la catégorie : Cadres

o 45 % pour la catégorie : Non cadres

Association MISSION LOCALE DE BRIOUDE
ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

- Avec comptes substitués

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Immobilisations :**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	5 451			5 451
Immobilisations corporelles	54 162	2 551		56 714
Immobilisations financières	557			557
TOTAL	60 170	2 551		62 722

3.2 - Amortissements :

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II	5 253	93		5 346
Terrains				
Constructions				
sur sol propres				
sur sol d'autrui				
inst. gén., agencmt				
Install. tech., matériel, outill. industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Install. générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	31 392	2 856		34 248
Emballage récupérables et divers	16 494	1 448		17 942
TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I+II+III)				

3.3 - Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions / financements	
Autres produits à recevoir	202 032
TOTAL	202 032

Association MISSION LOCALE DE BRIOUDE
ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS
- Avec comptes substitués

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Association MISSION LOCALE DE BRIOUDE
ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

- Avec comptes substitués

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF
4.1 - Fonds associatifs

Postes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds associatifs sans droit de reprise:				
Valeur du patrimoine intégré				
Fonds statutaires	1 350			1 350
Apport sans droit de reprise				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme (1)				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves:				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves (2)	160 698			160 698
SOUS TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I)	162 048			162 048
Fonds associatifs avec droit de reprise:				
Apport avec droit de reprise				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés assortis d'une obligation ou d'une condition				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Résultat sous contrôle de tiers financeurs				
Subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables	827		827	
Provisions réglementées	25 075	23 674	25 075	23 674
Droits des propriétaires (Commodat)				
SOUS TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (II)	25 902	23 674	25 902	23 674
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I+II)	187 950	23 674	25 902	185 722

(1) Préciser que la ou les subventions sont maintenues au passif car il s'agit d'un bien renouvelable par l'association

(2) Dont réserve pour projet associatif

Association MISSION LOCALE DE BRIOUDE
ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS
 - Avec comptes substitués

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.2 - Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débit	Crédit
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées - à l'exercice - aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		85 565
SOLDE		85 565

4.3 - Analyse des fonds dédiés

Nature des fonds	A l'ouverture	Aug. Engag. à réaliser s/ subv Attribuées	Diminutions fonds dédiés util. au cours de l'exercice	A la clôture	Dont part non mouvementée depuis au - 2 ans
Subvention Garantie Jeunes \ (arrêt disposi	28 160	38 400	28 160	38 400	
TOTAL	28 160	38 400	28 160	38 400	

Association MISSION LOCALE DE BRIOUDE
ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

- Avec comptes substitués

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**4.4 - Provisions pour risques et charges**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pensions et obligations similaires	25 075	23 674	25 075	23 674
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	39 360	38 400	39 360	38 400
TOTAL II	64 435	62 074	64 435	62 074
TOTAL GENERAL (I+II)	64 435	62 074	64 435	62 074
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation		38 400	28 160	
- financières				
- exceptionnelles		23 674	36 275	

4.5 - Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	81 075	81 075		
Dettes fiscales & sociales	58 548	58 548		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	54 254	54 254		
TOTAL	193 877	193 877		

4.6 - Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établis. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	10 529
Dettes fiscales & sociales	51 359
Autres dettes	
TOTAL	61 888

Association MISSION LOCALE DE BRIOUDE
ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS
- Avec comptes substitués

5 - Notes sur le compte de résultat

Association MISSION LOCALE DE BRIOUDE
ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS
- Avec comptes substitués

6 - Autres informations